

JOURNAL DU PAYS-D'ENHAUT



CHÂTEAU-D'ŒX
ROUGEMONT
ROSSINIÈRE



Imprimerie de Château-d'Œx - T 026 924 61 22 - E info@journaldpe.ch
Route de La Ray 16 - CP 170 - 1660 Château-d'Œx
Editeur - Imprimeur - Rédacteur: Yves Burri.

PARAISSANT LE JEUDI À CHÂTEAU-D'ŒX
Journal d'information indépendant

Annonces noir-blanc (larg. 33 mm) : 50 ct.* le mm (délai mardi 16 h - avec BAT 9 h)
Annonces couleurs (larg. 33 mm) : 100 ct.* le mm (min Fr. 200.-) *TVA 7,7 % en sus
Abonnement : 1 an : Fr. 55.- 6 mois : Fr. 30.- 1 fr 20 l'édition (TVA incl.)

DEUX NOUVEAUX EMS POUR 2023

Une vision sanitaire claire pour le Pays-d'Enhaut

Rebecca Ruiz

24 août, 17:05 ·

Ravie d'avoir participé ce matin à Château-d'Œx à la pose de la première pierre de l'EMS du Pôle santé du Pays-d'Enhaut et de l'EPSM de la fondation Cogest'ems. Ces nouvelles constructions renforcent le Pôle santé qui regroupe un hôpital, un EMS et les soins à domicile. Un projet novateur et ambitieux pour que les habitant-e-s de la région puissent accéder aux soins dont ils et elles ont besoin.

Ce post Facebook de la conseillère d'Etat Rebecca RUIZ, cheffe du Département de la santé et de l'action sociale dit toute l'importance de la pose symbolique de « la première pierre » des deux futurs établissements médico-psychosociaux le 24 août dernier, à l'Etambeau, sur le site du Pôle Santé du Pays-d'Enhaut.

Accueillie par le président de la fondation du PSPE Eric Fatio et le président de la fondation Cogest'ems Michel Vincent, la ministre vaudoise de la Santé a pu rencontrer à cette occasion la directrice générale du PSPE Pascale Castellani, le président Michel Vincent et le directeur de la fondation Cogest'ems Serge Gétaz, le député au Grand Conseil Pierre-François Mottier, les syndicats, des municipaux et membres des législatifs des trois communes. Plusieurs médecins, dont le directeur médical le Dr Laurent Sandoz, ainsi que des membres du personnel des établissements de santé assistaient à l'événement, sans oublier évidemment les représentants des bureaux architectes Siegrist-Theubet pour l'EPSM « Le Rond-Point » et Bonnard-Woeffray pour l'EMS « Les Gentianes »

Des services de santé disponibles et accessibles

Dans son allocution, la ministre vaudoise de la Santé a mentionné et soutenu la vision claire des acteurs socio-sanitaires, publics, privés « de proposer des soins et des prises en charge proches des gens et en permettant à la population du Pays-d'Enhaut de pouvoir profiter d'une infrastructure, en accord avec ses besoins » et aussi « de pouvoir consulter rapidement, se faire soigner dans la mesure du possible proche de chez soi, mais aussi d'être aidé à domicile ou de pouvoir être hébergé dans de bonnes conditions quand rester à la maison n'est plus une option ».

Rebecca Ruiz a rappelé que son objectif, un objectif du Gouvernement soutenu par le Parlement, « est de réaliser des services publics de santé accessibles et disponibles partout dans

notre canton ». Au vu de l'accroissement de l'espérance de vie, le nombre des plus de 65 ans va augmenter de 75 % au cours des vingt prochaines années. Les deux réalisations anticipent donc heureusement les soins attendus. Elles s'insèrent – pour la conseillère d'Etat – « dans le choix fait ici en regroupant un hôpital, un EMS, un établissement psychosocial médicalisé et les soins à domicile ». Elle a encore affirmé que « tout ceci s'inscrit dans une structure – le Pôle Santé – qui réunit les compétences;... c'est parce que le Conseil d'Etat et le Parlement croient à ce projet novateur et ambitieux qu'un soutien financier important lui est accordé ».

Trois autres allocutions ont marqué cet événement.

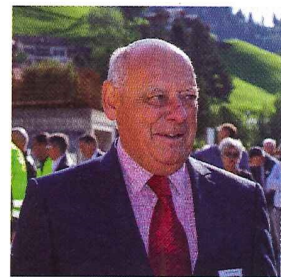
Eric Fatio, en maître de cérémonie du jour, a remercié, au nom des trois instances organisatrices, la cheffe du Département de la santé de sa présence et salué tous les invités; il a également remercié toutes les personnes ayant contribué à la préparation de ces réalisations, rappelant le rôle déterminant de plusieurs personnalités, notamment l'ancienne municipale Martine Henchoz et Philippe Randin, ancien député et municipal. Il a précisé que ce jour marquait surtout le début visible d'un projet né il y a plus de 10 ans, projet qui d'un « Pôle aimant, au sens magnétique du terme aussi, car il faut qu'il donne envie de venir s'y



La conseillère d'Etat Rebecca Ruiz visite le chantier guidée par Eric Fatio, président de la fondation du Pôle Santé. Ils sont accompagnés par la municipale Nicole Schnegg (à droite), Pierre-François Mottier, député (au centre) et on distingue à ses côtés Serge Gétaz, directeur de Cogest'ems.

installer ou y trouver des conseils en santé et, pour que de nouveaux partenaires, à l'exemple de la fondation Cogest'ems aient envie de s'établir à proximité et aient envie de collaborer ».

Michel Vincent, président de la fondation Cogest'ems a, d'abord, relevé l'importance d'un lien étroit et indispensable avec les autorités cantonales pour que de tels projets deviennent réalité. Il a souligné que ce nouvel établissement marquera aussi le renforcement de la collaboration avec le Pôle Santé. En effet, c'est la cuisine centralisée créée avec le nouvel EMS Les Gentianes qui aura la tâche de fournir les repas non seulement pour le Rond-Point, mais également pour l'ensemble des institutions de la fondation Cogest'ems, ce qui (Suite en page 3)



Michel Vincent, président de la Fondation Cogest'ems



Les chantiers du « Rond-Point » (à gauche) et des « Gentianes » entourent le bâtiment hospitalier.

représentera 97 lits, sans parler des synergies globales institutionnelles et individuelles dans les prestations liées aux résidents, comme aux professionnels de la santé. Michel Vincent s'est aussi félicité de « la bonne collaboration avec la Commune de Château-d'Œx, qui non seulement a accepté de nous intégrer dans le périmètre du Plan partiel d'affectation du Pôle Santé par la vente d'une parcelle de terrain nécessaire à la réalisation de l'EPSM le Rond-Point, mais aussi par son implication au travers de la réalisation des aménagements publics nécessaires indispensables ».

Nicole Schnegg s'est exprimée au nom de la Municipalité de Château-d'Œx, qui « s'est engagée avec détermination, consciente de l'impact de ces deux projets sur la vie sociale de tout le Pays-d'Enhaut. Non seulement ces futurs établissements participent à la qualité de vie et au bien-être des Damounais, mais également à la vie économique. Et l'enjeu est important car le domaine de la santé représente le plus gros employeur de la région ».

Près d'une centaine de lits en 2023

Les travaux du « Rond-Point » et des « Gentianes » nécessitent un investissement de 17 millions de francs pour chaque établissement auxquels viennent s'ajouter plus de 2 millions provenant de la Commune de Château-d'Œx. Ce sont donc au total plus de 36 millions de francs auxquels vient encore s'ajouter un montant de 1,9 million voté en 2020 par le Conseil communal de Château-d'Œx pour des accès et des places de stationnement entre les bâtiments.

Le futur EMS du PSPE, Les Gentianes, pourra, dès 2023, accueillir cinquante résident-e-s. Tous et toutes bénéficieront du confort d'une chambre individuelle avec vue sur les Préalpes, de soins et d'accompagnement constants et de la proximité immédiate d'une policlinique et d'un service d'urgences. Il remplacera les deux EMS actuels du PSPE: l'EMS, anciennement appelé Praz-Soleil, et l'EMS des Quatre Saisons.

Le nouvel établissement psychosocial médicalisé de Cogest'ems, Le Rond-Point, répondra à trois missions spécifiques: la réhabilitation, le maintien des acquis, et le maintien pour de la psychiatrie vieillissante. Il viendra en remplacement par désaffectation des sites de La Pommeraie à Château-d'Œx, de La Combe à Rossinière, et du Clos des Tzams à L'Etivaz. Ce projet assure une pérennisation bienvenue pour ce secteur d'activité au Pays-d'Enhaut, avec un total de 43 lits.

La Commune, quant à elle, prend en charge le projet de réalisation d'une route d'accès, de places de stationnement public et du cheminement piétonnier dans le cadre du Plan partiel d'affectation « L'Etambeau - Pôle Santé ». Cette décision est apparue évidente pour tous les acteurs de la santé, pour le Canton ainsi que pour la Municipalité, au vu du caractère d'intérêt public des diverses constructions.

(cnc) Photos Linn Jousson